

CONCOURS POUR LA REHABILITATION DE LA PARCELLE DE SECHERON

Ville de Genève 2004-2009

Maître d'ouvrage	Ville de Genève
Architecte	Atelier MPH, Lausanne
Direction des travaux	Atelier Quartal, Vevey
Coût	CHF 30 mio
Surface du terrain	13696m ²
Surface bâtie	3364m ²

OBJECTIF

Le quartier de Sécheron à Genève connaît actuellement une urbanisation importante. Depuis quelques temps déjà, la mue du quartier s'est mise en marche. Il fallait donc terminer le réaménagement en proposant une vision cohérente de la parcelle dite du "Foyer de Sécheron". Le concours comportait les éléments suivants: des logements économiques, un établissement médico-social, une crèche, une maison de quartier, un parc public, des surfaces commerciales et un parking. Les points pris en considération lors du concours étaient la qualité urbanistique, architecturale et fonctionnelle des bâtiments, leur relation au contexte environnant, la gestion des espaces publics ouverts ainsi qu'une réflexion de développement durable.

PRESENTATION

Le projet "Parkenblock" de l'Atelier MPH met en scène un véritable îlot urbain délimité par cinq bâtiments disposés en périphérie du terrain, laissant ainsi une place centrale dévolue à un espace arborisé, véritable poumon du quartier. Cet espace vert ouvre de généreuses perspectives sur son environnement, et privilégie un rapport de qualité avec le voisinage urbain proche sans pour autant souffrir des nuisances sonores du trafic ferroviaire et automobile. Les bâtiments se caractérisent par des façades pignons aux angles biseautés vers l'intérieur de l'îlot. Ces formes de gabarits permettent d'ouvrir des vues latérales sur l'environnement urbain. Bien que chacun des bâtiments offre des prestations particulières à certaines catégories de la population – en passant par tous les stades de la vie, de la naissance à la mort – ce pôle d'équipements publics de proximité contribue également à tisser un lien social entre les habitants et les usagers.

PARTICULARITES

Suite au concours, la Ville de Genève a pris la décision de répartir le mandat entre quatre bureaux. L'**Atelier MPH** élabore le plan d'ensemble. Il s'occupe également de l'étude et de la réalisation de deux immeubles de logements et du parking souterrain. En collaboration avec le bureau La ToucheVerte Paysagiste, ils ont à charge l'étude et la réalisation du parc public. Le bureau **Luscher architectes** procède aux études et à la réalisation de l'EMS. **Thomas Seiler Architekten** s'occupe des études et de la réalisation d'un immeuble de logements et de la crèche. Enfin, le bureau **Berset & Kauffmann architectes** réalise la maison de quartier comprenant également une ludothèque et un restaurant scolaire.

